

DECRET N° D/96/109/PRG/SGG

Portant Nomination des Directeurs Nationaux du Ministère Délégué auprès du Premier Ministre Chargé du Budget et de la Restructuration du Secteur Parapublic.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Loi Fondamentale, notamment en son article 39,
- Vu le Décret n° D/96/098/PRG/SGG du 09 Juillet, portant nomination du Premier Ministre
- Vu le Décret n° D/96/099/PRG/SGG du 10 Juillet portant nomination des Membres du Gouvernement.

DECRETE

ARTICLE 1er

Monsieur MOUCTAR DICKO, précédemment Conseiller Technique auprès du Ministère de l'Economie et des Finances chargé de la fiscalité, est nommé Directeur National des Impôts.

ARTICLE 2

Monsieur YOUSSEUF SYLLA, précédemment Directeur National des Marchés Publics, est nommé Directeur National du Budget

ARTICLE 3

Monsieur IBRAHIMA SORY BANGOURA, Expert Comptable, Directeur Général de Fiduciaire Internationale d'Audit, est nommé Directeur National de la Douane.

ARTICLE 4

Monsieur KERFALLA CAMARA, précédemment Chef de Service à la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Guinée, est nommé Directeur National des Investissements Publics.

ARTICLE 5

Monsieur LOSSENI NABE, précédemment Directeur Chargé des Etudes et de la Formation à la Banque Centrale, est nommé Directeur du Portefeuille et de la Restructuration du Secteur Parapublic.

Le Présent Décret qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République de Guinée.

CONAKRY, le 16 AOUT 1996

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Lansana Conte, is written over the date and above the name.

Le Général LANSANA CONTE